

## BONNEMAINS Marie-Anne

---

**De:** Patrice Lefebvre <patrice-lefebvre2@wanadoo.fr>  
**Envoyé:** dimanche 13 mai 2018 23:50  
**À:** Enquête publique  
**Objet:** Pour Commissaire enquêteur - Projet Modification de PLU - Classement maison 19 Boulevard Chanard  
**Pièces jointes:** 20180513\_140341.jpg

A l'attention de Madame Annie-Claude Souchet-Le Crom, commissaire enquêtrice

Madame,

Pour faire suite à notre entretien de Samedi 12 Mai à la Mairie de Quiberon, je formalise ma demande – dans le cadre de la revision du PLU en cours- de voir la propriété située 19 Boulevard Chanard classée au plus haut niveau de protection dans le patrimoine de Quiberon (protection de niveau 2 )

En effet, cette maison avec sa tourelle et son toit si caractéristique de la “skyline” de la Grande Plage de Quiberon , devrait de mon point de vue bénéficier d'une protection telle qu'elle ne soit pas modifiée. (Niveau 2)  
J'ai constaté que des maisons bien plus “communes” dans leur architecture, doivent être classées en niveau 2, aussi je ne comprends pas que cette demeure soit seulement répertoriée dans le groupe “protection de 1er niveau”, qui - malheureusement - peut subir des modifications significatives (extensions ).

Il serait regrettable que ce type de bâtiment magnifique (voir photo ci joint) puisse se voir modifié dans son apparence par l'adjonction d'extensions qui pourraient le dénaturer, et détériorer le visuel du front de mer que les Quiberonnais de souche ou de coeur aiment depuis des décennies.

Je vous remercie pour votre retour, et vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations

Patrice Lefebvre

